



Conseil économique et social

Distr. limitée
11 avril 2018
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2018

11-14 juin 2018

Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire*

Prorogations des programmes de pays en cours

Note du secrétariat

Résumé

Conformément à la décision 2009/11 du Conseil d'administration, la présente note informe le Conseil d'administration de la prorogation pour un an des programmes de pays pour la Bosnie-Herzégovine, le Congo, Cuba, le Mexique et la Sierra Leone, prorogations qui ont toutes été approuvées par le Directeur général.

Cette note expose en outre les raisons motivant la demande de prorogation pour un an du programme de la République arabe syrienne, qui fait suite à une première prorogation d'un an. Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver cette prorogation de programme.

Projet de décision

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* de la prorogation pour un an des programmes de pays pour la Bosnie-Herzégovine, le Congo, Cuba, le Mexique et la Sierra Leone, prorogations qui ont été approuvées par le Directeur général et sont présentées dans le tableau 1.

2. *Approuve* la prorogation pour un an du programme de la République arabe syrienne, qui fait suite à une précédente prorogation d'un an présentée dans le tableau 2.

*E/ICEF/2018/8.

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



Tableau 1

Premières prorogations d'un an (ou moins) des programmes de pays en cours approuvées par le Directeur général

<i>Programme de pays recevant une aide de l'UNICEF</i>	<i>Période initiale du programme</i>	<i>Année ou période de prorogation approuvée</i>	<i>Motifs de la prorogation</i>
Bosnie-Herzégovine	2015-2019	2020 <i>prorogation d'un an</i>	– Des élections générales sont prévues en octobre 2018. – S'aligner sur la prorogation d'un an de l'actuel Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), jusqu'en 2020. – S'aligner sur le nouvel Instrument d'aide de préadhésion de l'Union européenne pour la période 2021-2027. – S'aligner sur les processus de planification stratégique relatifs à l'adhésion à l'Union européenne ainsi que sur un éventuel nouveau programme de réforme après 2018. – Accorder un délai supplémentaire afin de mener à terme les différentes activités visant à produire des données probantes qui serviront à alimenter le prochain PNUAD et le programme de pays de l'UNICEF.
Congo	2014-2018	2019 <i>prorogation d'un an</i>	– S'aligner sur le Plan national de développement, qui sera lancé en 2018 après l'élaboration de stratégies sectorielles. – S'aligner sur le PNUAD, qui a été prorogé jusqu'en 2019.
Cuba	2014-2018	2019 <i>prorogation d'un an</i>	– Aligner le programme de pays de l'UNICEF sur le PNUAD, qui a été prorogé jusqu'en 2019.
Mexique	2014-2018	2019 <i>prorogation d'un an</i>	– Aligner le programme de pays de l'UNICEF sur le PNUAD, qui a été prorogé jusqu'en 2019. – Des élections vont être organisées au milieu de l'année 2018, et des remaniements devraient avoir lieu dans les principaux ministères et les institutions gouvernementales qui leur sont rattachées. – S'aligner sur le Plan national de développement 2014-2019.
Sierra Leone	2015-2018	2019 <i>prorogation d'un an</i>	– Des élections présidentielles, législatives et locales sont prévues en mars 2018. – L'élaboration d'un nouveau descriptif de programme de pays interviendra après plutôt qu'avant l'adoption de la prochaine stratégie nationale de développement, qui doit être formulée à la suite des élections. – S'aligner sur le PNUAD, qui a été prorogé jusqu'en 2019.

Tableau 2

Prorogations des programmes de pays en cours soumises à l’approbation du Conseil d’administration

<i>Programme de pays recevant une aide de l’UNICEF</i>	<i>Période initiale du programme, y compris les prorogations antérieures</i>	<i>Période proposée pour la prorogation</i>	<i>Motifs de la prorogation</i>		
			<i>Motifs propres au pays</i>	<i>Harmonisation avec les Nations Unies</i>	<i>Mise en œuvre et autres aspects</i>
République arabe syrienne	Mars 2016 à décembre 2017 (prorogé antérieurement jusqu’en 2018)	2019 <i>prorogation d’un an</i>	L’équipe de pays des Nations Unies est en cours de négociation avec le gouvernement de la République arabe syrienne afin d’obtenir une deuxième prorogation d’un an du Cadre stratégique des Nations Unies.	Harmoniser la coopération de l’UNICEF avec celle du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Programme alimentaire mondial, qui recommandent également une prorogation d’un an pour s’aligner sur la prorogation du Cadre stratégique.	Les descriptifs de programme de pays du PNUD et du FNUAP seront prêts en 2019, et pourront être présentés à leurs Conseils d’administration respectifs à compter du 1 ^{er} janvier 2020.